

LUMEGROUP B.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES UTILISATEURS FINAUX
Entrée en vigueur et dernière mise à jour en décembre 2024

1 Définitions et interprétation

1.1. Les termes en majuscules utilisés dans les présentes conditions générales de vente ont la signification indiquée ci-dessous :

"Article"	une clause des présentes conditions générales de vente;
"Utilisateur final"	la personne physique à laquelle Lume vend et/ou livre des Produits et/ou à laquelle Lume fournit des Services, et qui n'agit pas en tant que revendeur ou dans l'exercice d'une profession ou d'une activité commerciale ;
"Conditions générales de vente"	les présentes conditions générales de vente pour les utilisateurs finaux de Lume en ce qui concerne l'achat et la livraison de produits et/ou de services ;
"Lume"	Lumegroup B.V., société privée à responsabilité limitée, ayant son siège social à Holten, Pays-Bas, et son principal établissement à Keizersweg 75, (7451PH) Holten, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Chambre de commerce néerlandaise sous le numéro 91664640 ;
"Offre"	l'offre faite par Lume concernant l'achat de produits et/ou de services par l'utilisateur final auprès de Lume, y compris les options et conditions applicables ;
"Commande"	la commande de l'utilisateur final sous la forme d'une offre (numérique) signée par l'utilisateur final ;
"Confirmation de commande"	la confirmation écrite envoyée par Lume à l'utilisateur final concernant la confirmation de la commande ;
"Party" ou "Les partis"	Lume ou l'utilisateur final, ou Lume et l'utilisateur final ;
"Données personnelles"	toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable ;

“Produit”	divers types de caravanes de luxe haut de gamme et leurs pièces fabriquées et vendues sous la marque Lume Traveler ;
“Services”	tous les services fournis par Lume à l'utilisateur final en relation avec les produits.

- 1.1 Chaque fois que les termes susmentionnés sont utilisés dans les présentes conditions générales de vente, le singulier inclut le pluriel et le pluriel inclut le singulier.
- 1.2 Dans les présentes conditions générales de vente, le terme "par écrit" comprend également le terme "par courrier électronique".
- 1.3 Dans les présentes conditions générales de vente, les références à un genre comprennent tous les genres ou l'absence de genre.
- 1.4 Les coordonnées de Lume sont les suivantes :
 - nom commercial: Lumegroup B.V.
 - adresse professionnelle: Keizersweg 75, 7451PH, Holten
 - numéro de téléphone: +31(0)548-201060
 - e-mail: info@lumetraveler.com
 - site web: <https://www.lumetraveler.com/>

2 Applicabilité

- 2.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les offres faites par Lume, à la commande, à la confirmation de commande et à tous les actes juridiques et autres entre Lume et l'utilisateur final, et en font partie intégrante.
- 2.2 En acceptant l'offre, l'utilisateur final passe commande et accepte les présentes conditions générales de vente.
- 2.3 Lume a le droit d'apporter unilatéralement des modifications ou des ajouts aux présentes conditions générales de vente. Les conditions générales de vente modifiées lient l'utilisateur final à partir du moment où les conditions générales de vente modifiées ont été notifiées par écrit à l'utilisateur final. Les Conditions générales de vente modifiées ne s'appliquent pas aux accords contraignants déjà conclus conformément à l'article 3.3.
- 2.4 Sauf mention contraire dans la confirmation de commande, les produits sont livrés et les services sont exécutés uniquement sur la base des présentes conditions générales de vente. Les éventuelles conditions générales de l'utilisateur final ne sont pas acceptées par Lume et ne sont pas applicables. Les dérogations aux présentes conditions générales de vente ne s'appliquent que si et dans la mesure où elles ont été explicitement confirmées par Lume dans la confirmation de commande et ne s'appliquent qu'à cette commande spécifique.
- 2.5 Si le contenu des présentes conditions générales de vente, de l'offre et de la confirmation de commande est contradictoire, l'ordre de priorité correct est (i) la confirmation de commande, (ii) l'offre et (iii) les présentes conditions générales de vente.

3 Offres / Conclusion d'accords

- 3.1 Toutes les offres et tous les devis faits par Lume sont non contraignants, peuvent être retirés ou modifiés par Lume à tout moment et sont basés sur les informations fournies par l'utilisateur final. Les déclarations sur le site web de Lume concernant les produits, les services et les offres sont non contraignantes et doivent être considérées comme une invitation à l'utilisateur final à demander à Lume d'émettre une offre.
- 3.2 Les fautes évidentes ou les erreurs manifestes dans les Offres, les citations ou la description des Produits et Services n'engagent pas Lume.
- 3.3 Un accord contraignant entre Lume et l'utilisateur final sera conclu après l'acceptation de l'offre par l'utilisateur final et l'émission d'une confirmation de commande par Lume.
- 3.4 Lume a le droit de refuser les Commandes de l'Utilisateur final, sans que l'Utilisateur final ne puisse faire valoir à l'encontre de Lume un quelconque droit à indemnisation à ce titre.
- 3.5 Etant donné que l'utilisateur final passe sa commande à Lume après avoir vu le produit, et que les éventuelles commandes de services sont liées aux produits, les règles de consommation relatives à la "vente à distance" ne s'appliquent pas.

4 Prix

- 4.1 Sauf accord contraire dans la confirmation de commande, les prix indiqués par Lume ou convenus avec Lume s'entendent TVA comprise (le cas échéant) et hors transport, droits d'importation et d'exportation, droits d'accise et autres taxes, charges ou impôts. Lume a le droit de facturer séparément à l'utilisateur final l'emballage et le transport des produits. Le cas échéant, ces frais seront explicitement mentionnés par Lume dans la Confirmation de commande.
- 4.2 Tous les prix indiqués par Lume sont basés sur les coûts des matériaux, de l'énergie et d'autres facteurs déterminants connus au moment où l'offre est faite. Une augmentation de ces coûts dans les trois (3) mois suivant la date de confirmation de la commande peut être facturée à l'utilisateur final. Dans ce cas, l'utilisateur final aura le droit d'annuler la commande s'il n'est pas disposé à accepter ce prix plus élevé. Les facteurs statutaires déterminant les coûts, y compris une augmentation des taxes, des droits d'accise, des droits d'importation ou d'autres prélèvements gouvernementaux, seront également facturés à l'utilisateur final. Dans de telles circonstances, l'utilisateur final n'a pas le droit de résilier la commande.
- 4.3 Lume se réserve le droit de corriger les prix indiqués en cas d'erreurs, y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs d'impression et d'écriture ou les omissions. Lume n'est pas responsable des pertes subies par l'utilisateur final suite à de telles erreurs ou omissions.

5 Paiement

- 5.1 Tous les paiements doivent être effectués en euros, dans le délai indiqué sur la facture, de la manière indiquée dans l'offre et/ou la confirmation de commande et sur la facture.

- 5.2** Dès réception de la commande, Lume adresse à l'utilisateur final une facture correspondant au montant total des produits commandés. L'utilisateur final doit verser un acompte de 50%. La confirmation de la commande sera envoyée lorsque Lume aura reçu l'acompte susmentionné. Les 50% restants de la facture doivent être payés par l'utilisateur final avant la livraison des Produits. Lume n'est pas tenu de livrer les Produits avant d'avoir reçu le paiement intégral du montant total dû.
- 5.3** Si l'utilisateur final conteste l'exactitude d'une facture de Lume, il devra en informer Lume par écrit, en justifiant les raisons de la contestation de la facture, dans les quatorze (14) jours calendrier suivant la date de la facture.
- 5.4** Les réclamations relatives au produit ne libèrent pas l'utilisateur final de ses obligations de paiement.
- 5.5** L'utilisateur final est en défaut de plein droit et est redevable d'intérêts légaux (au sens de l'article 6:119 du Code civil néerlandais) sur le montant de la facture impayée à compter de la date de facturation si le paiement n'est pas reçu par Lume à la date ultime du délai de paiement indiqué sur la facture, ainsi que des frais de recouvrement extrajudiciaires légaux. Si l'utilisateur final n'effectue pas le paiement dans le délai convenu et est donc en défaut, toutes les créances de Lume à l'égard de l'utilisateur final deviennent immédiatement exigibles.
- 5.6** Les paiements effectués par l'utilisateur final servent d'abord à payer les frais de recouvrement, puis les intérêts dus et enfin les montants impayés des factures, les anciennes créances étant prioritaires sur les nouvelles.

6 Réserve de propriété

- 6.1** Tous les produits livrés par Lume restent la propriété entière et exclusive de Lume, au sens de l'article 3:92 du Code civil néerlandais, jusqu'à ce que l'utilisateur final ait rempli toutes ses obligations (de paiement) envers Lume (y compris les frais de recouvrement et les intérêts, le cas échéant) en vertu de la commande.
- 6.2** Les Produits livrés par Lume et faisant l'objet d'une réserve de propriété ne peuvent être revendus, mis en service, loués ou utilisés comme moyen de paiement tant que l'utilisateur final n'a pas rempli toutes ses obligations à l'égard de Lume telles que visées à l'article 6.1.
- 6.3** L'utilisateur final n'est pas autorisé à donner en gage ou à grever d'une autre manière les produits faisant l'objet d'une réserve de propriété.
- 6.4** Si l'utilisateur final ne respecte pas ses obligations visées à l'article 6.1 Si l'utilisateur final ne respecte pas les dispositions de l'article 6.1 et reste en défaut après en avoir été averti par écrit par Lume, avec indication d'un délai raisonnable pour s'y conformer, Lume aura le droit de reprendre les produits livrés sous réserve de propriété, aux frais de l'utilisateur final, à la seule discrétion de Lume et quel que soit l'endroit où ces produits se trouvent. L'utilisateur final est tenu d'apporter toute sa collaboration à cet égard.
- 6.5** L'utilisateur final autorise inconditionnellement et irrévocablement Lume ou un tiers désigné par Lume, dans tous les cas où Lume souhaite exercer ses droits tels que décrits à l'article 6.4 Lume a le droit de pénétrer dans tous les lieux où se trouvent ses biens et d'y reprendre possession de ces Produits. Si des objets sont stockés dans le Produit, Lume peut automatiquement prendre possession de ces objets et n'a aucune obligation de retirer ces objets du Produit.

- 6.6 Si des tiers saisissent un Produit livré sous réserve de propriété ou souhaitent établir ou faire valoir des droits sur ce Produit, l'Utilisateur final en informera immédiatement Lume par écrit.
- 6.7 L'utilisateur final s'engage à souscrire une assurance pour les Produits livrés sous réserve de propriété et à maintenir les Produits assurés pendant la durée de celle-ci contre l'incendie, l'explosion et les dégâts des eaux ainsi que contre le vol. A la première demande de Lume, l'Utilisateur final lui présentera la police d'assurance pour qu'il puisse l'examiner.

7 Livraison et transfert des risques

- 7.1 Les délais de livraison ou les conditions d'exécution ou les dates mentionnées dans l'Offre ou la Confirmation de commande ne sont que des indications et ne peuvent être interprétées comme des délais stricts. Le simple dépassement d'une date ou d'un délai ne constitue donc pas une défaillance de la part de Lume et ne peut donner lieu à une obligation d'indemnisation de l'utilisateur final par Lume. La Commande ne peut être résiliée par l'Utilisateur final du fait du dépassement d'une date ou d'un terme, sauf si l'Utilisateur final a adressé une mise en demeure écrite à Lume, donnant à cette dernière un délai raisonnable pour s'exécuter, et que Lume ne s'est pas exécutée au lendemain de ce délai raisonnable.
- 7.2 Lume n'est pas tenue de livrer les produits ou d'exécuter les services tant que l'utilisateur final n'a pas communiqué à Lume toutes les informations nécessaires à la livraison des produits ou à l'exécution des services. L'utilisateur final ne peut pas résilier la commande sur la base de l'article 7.1 si l'utilisateur final n'a pas informé Lume de manière complète, correcte et/ou opportune.
- 7.3 Le risque lié au produit est transféré à l'utilisateur final au moment de la livraison, qui aura lieu EX Works conformément aux Incoterms 2020 sur le site de Lume, sauf indication contraire dans l'offre ou la confirmation de commande.
- 7.4 La plaque d'immatriculation des produits doit être enregistrée par l'utilisateur final.
- 7.5 Si, conformément aux accords conclus dans l'offre ou la confirmation de commande, les produits sont livrés sur le site de l'utilisateur final au lieu d'Ex Works, cette livraison sera basée sur les informations indiquées dans la confirmation de commande. L'utilisateur final garantit que ces informations, telles que le nom, l'adresse, les options choisies et autres, sont correctes. L'utilisateur final informera Lume sans délai en cas de modification de ces données.
- 7.6 Si l'utilisateur final ne réceptionne pas - ou ne réceptionne pas à temps - les produits proposés à la livraison pour quelque raison que ce soit, tous les frais raisonnables encourus par Lume à cet égard, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de transport, de garde et de stockage, seront à la charge de l'utilisateur final.
- 7.7 Dans la mesure où un emballage est utilisé, Lume organise et détermine le mode d'emballage, à moins que l'utilisateur final n'en fasse la demande écrite à Lume en temps opportun et que les parties n'en aient explicitement convenu.

8 Réclamations et garantie

- 8.1 Les images, descriptions, dessins, catalogues, matériel publicitaire, offres, devis et informations sur le site web de Lume n'engagent pas Lume. Toutes les déclarations de

- Lume concernant les nombres, les tailles, les poids ou d'autres indications sont faites avec le plus grand soin. Lume ne peut cependant pas garantir l'exactitude de ces informations. L'utilisateur final doit vérifier la conformité aux spécifications ou autres indications indiquées par Lume ou convenues avec Lume autant que possible après la réception du Produit.
- 8.2 L'utilisateur final est tenu d'inspecter les produits qui lui ont été livrés par Lume pour vérifier l'existence d'éventuels défauts dès leur réception. Tout défaut constaté lors de cette inspection doit être immédiatement signalé par écrit par l'Utilisateur final à Lume. Les produits doivent être retournés dans l'emballage d'origine, le cas échéant, y compris les accessoires et la documentation qui les accompagne, dans l'état où ils ont été reçus par l'utilisateur final. En cas d'utilisation du produit après la découverte d'un défaut, l'utilisateur final ne pourra plus invoquer ses droits à la garantie conformément au présent article. 8.
- 8.3 Les plaintes de l'utilisateur final concernant les produits doivent être communiquées à Lume par courrier électronique. Les plaintes doivent contenir une description claire et précise du défaut.
- 8.4 L'utilisateur final doit signaler tout défaut à Lume dans les deux (2) mois suivant la livraison du produit ou - si le défaut n'a pas pu être détecté à la livraison - dans les deux (2) mois suivant la découverte du défaut en question.
- 8.5 Lume garantit que les Produits sont conformes à l'Offre et à la Confirmation de commande et qu'ils sont exempts de tout défaut pour une période de deux (2) ans. Lume garantit que les Services rendus sont exécutés selon les règles de l'art et sont exempts de tout défaut pour une période de trois (3) mois. La période de garantie des Produits commence à la première des deux dates suivantes : (i) la date de livraison ou (ii) la date à laquelle la propriété du Produit a été transférée à l'Utilisateur final. La période de garantie des services commence à la date d'exécution desdits services. Si un produit est réparé pendant la période de garantie, la période de garantie initiale continue de s'appliquer.
- 8.5.1 aux endroits où le matériau est exposé à la lumière du jour à une distance de 3 mètres, l'œil nu étant perpendiculaire à la surface, aucune flamme perturbatrice, aucune tache ni aucun dommage ne doit être visible. Les flammes, les taches et/ou les dommages mineurs ne doivent pas être si évidents qu'ils s'écartent de manière significative de ce qui a été convenu comme échantillon limite pour l'application concernée. Toute différence visible de couleur et/ou de brillance (dans les panneaux) ne peut être évitée dans les travaux d'anodisation en raison de la nature du processus.
- 8.6 La garantie visée à l'article 8.5 est exclue dans les circonstances suivantes :
- 8.6.1 si et aussi longtemps que l'utilisateur final est en défaut vis-à-vis de Lume en ce qui concerne le respect des obligations de l'utilisateur final en vertu de l'offre, de la confirmation de commande ou des présentes conditions générales de vente et que ce défaut justifie l'exclusion de la garantie ;
- 8.6.2 si le produit a été modifié, réparé, entretenu ou démonté par l'utilisateur final ou un tiers ;
- 8.6.3 si l'utilisateur final n'entretient pas correctement les produits, y compris en ne remédiant pas aux défauts ;
- 8.6.4 si le produit a fait l'objet d'une utilisation inappropriée ;

- 8.6.5 si le défaut a été causé en tout ou en partie, directement ou indirectement, par des actes ou des omissions de l'utilisateur final, y compris, mais sans s'y limiter, les défauts résultant du manquement de l'utilisateur final ou d'un tiers à agir conformément aux instructions écrites, aux manuels et/ou aux directives de Lume ;
- 8.6.6 si le défaut a été causé en tout ou en partie, directement ou indirectement, par des causes externes telles que des événements de force majeure, la foudre, l'eau, les dommages causés par le feu, les accidents et autres ; et
- 8.6.7 l'usure normale des produits, y compris les pneus.
- 8.7 L'utilisateur final est tenu de se conformer à toutes les instructions d'utilisation, de sécurité et de rappel applicables, ainsi qu'aux réglementations gouvernementales et autres concernant les produits. Le non-respect de cette obligation peut entraîner le rejet d'une demande de garantie ou de responsabilité.
- 8.8 Si une plainte ou une notification visée à l'article 8.3 est justifiée selon Lume, Lume pourra, à sa discrétion, soit (i) réparer ou remplacer les produits ou exécuter à nouveau les services fournis, soit (ii) créditer (partiellement) le prix d'achat payé par l'utilisateur final pour les produits tout en reprenant les produits, soit (iii) fournir une compensation financière à l'utilisateur final que Lume considère comme raisonnable compte tenu de la nature et de l'étendue de la plainte et de toutes les circonstances additionnelles.
- 8.9 La garantie fournie par Lume telle que décrite à l'article 8.5 n'affecte pas les droits légaux de l'utilisateur final, tels que visés aux articles 7:18, 7:19A, 7:21 et 7:22 du Code civil néerlandais.
- 8.10 Tous les frais raisonnables (recherche et transport) encourus par Lume sont à charge de l'utilisateur final s'il s'avère que l'utilisateur final ne peut pas invoquer la garantie.
- 8.11 Les réclamations et notifications visées au présent article doivent être introduites (c'est-à-dire qu'une procédure judiciaire doit être engagée devant le tribunal compétent) dans un délai de deux (2) ans à compter de la date à laquelle l'utilisateur final a notifié pour la première fois à Lume la réclamation visée au présent article. En cas de non-respect de ce qui précède, l'Utilisateur final perd tout droit relatif à la réclamation en question.

9 Responsabilité en cas de perte et indemnisation

- 9.1 Dans la mesure où le droit impératif le permet, l'utilisateur final reconnaît que la responsabilité de Lume est limitée aux obligations de garantie décrites à l'article 8. Toute responsabilité supplémentaire fondée sur le droit réglementaire est expressément exclue.
- 9.2 Si et dans la mesure où il est établi que Lume est responsable de dommages et/ou de pertes sur quelque base que ce soit, cette responsabilité est limitée par réclamation ou par événement à un montant égal au prix du Produit ou des Services, hors TVA, sur lequel porte la responsabilité, ou au montant effectivement payé au titre d'une assurance souscrite par Lume s'il est plus élevé.
- 9.3 Toute responsabilité de Lume pour la compensation de dommages indirects ou consécutifs ou de dommages dus à la perte de profits, de revenus, d'utilisation, d'accords ou de bonne volonté et autres est exclue.

- 9.4 Lume n'est pas responsable des dommages causés aux Produits ou par les Produits en raison de l'une des circonstances décrites à l'article 8.6.
- 9.5 Une série de sinistres ou d'événements liés doit être considérée comme un seul sinistre ou événement.
- 9.6 L'utilisateur final est tenu de signaler par écrit à Lume toute réclamation en matière de responsabilité dans les plus brefs délais et, en tout état de cause, dans les deux (2) mois suivant la survenance du dommage. Les dommages qui n'ont pas été signalés dans ce délai ne donnent pas droit à une indemnisation.
- 9.7 Toutes les actions en responsabilité de l'utilisateur final à l'encontre de Lume se prescrivent en tout état de cause par deux (2) ans à compter du jour où l'événement qui a causé le dommage s'est produit.

10 Force Majeure

- 10.1 Si une obligation de l'une des parties au titre d'une commande est affectée en raison d'un cas de force majeure (tel que défini à l'article 10.2), la partie concernée en informera l'autre partie dès que cela sera raisonnablement possible. La partie affectée n'aura aucune obligation ou responsabilité envers l'autre partie si la commande ne peut être exécutée en raison d'un événement de force majeure. Si un événement de force majeure affecte l'exécution de la commande pendant plus de soixante (60) jours, chaque partie a le droit de résilier la commande en tout ou en partie avec effet immédiat en envoyant une notification écrite à l'autre partie, sans qu'une intervention judiciaire ne soit nécessaire et sans être responsable de cette résiliation à l'égard de l'autre partie de quelque manière que ce soit.
- 10.2 Un "événement de force majeure" est une circonstance qui échappe au contrôle raisonnable de la partie affectée et qui n'aurait pas pu être raisonnablement évitée par la partie affectée. Ces circonstances incluent, mais ne sont pas limitées à :
 - 10.2.1 des circonstances relatives aux personnes, aux matières premières et autres matériaux utilisés par Lume dans le cadre de l'exécution de la commande, qui sont d'une nature telle que l'exécution de la commande devient impossible de ce fait, ou devient tellement onéreuse et/ou disproportionnée pour Lume que le respect de la commande ne peut pas ou ne peut plus être raisonnablement attendu de Lume ;
 - 10.2.2 le fait que Lume ne reçoive pas une prestation importante par rapport à la prestation qu'elle doit fournir ou que cette prestation ne soit pas fournie à Lume à temps ou correctement ;
 - 10.2.3 des pénuries ou des retards dans la livraison de matières premières, de composants, de services publics ou de moyens de transport ;
 - 10.2.4 grèves, emplois dans les usines, obstacles à l'importation et à l'exportation, mesures gouvernementales ;
 - 10.2.5 incendie, dégâts des eaux, inondations, conditions climatiques extrêmes, maladies contagieuses, épidémies, pandémies ;
 - 10.2.6 la guerre et la menace de guerre, les émeutes, les dommages intentionnels ;
et

10.2.7 les interruptions ou les pannes des installations électriques et/ou de télécommunications, etc.

Les difficultés de paiement ne constituent jamais un cas de force majeure.

11 Suspension et résiliation

- 11.1 Lume a le droit de suspendre l'exécution d'une commande, en tout ou en partie, en cas de non-respect par l'utilisateur final de (l'une de) ses obligations au titre de la commande (en ce compris les présentes conditions générales de vente).
- 11.2 Chaque partie a le droit de résilier une commande, en tout ou en partie, si l'autre partie ne respecte pas (l'une de) ses obligations en vertu de la commande (y compris les présentes conditions générales de vente), à condition que la partie non défaillante ait envoyé une mise en demeure à la partie défaillante, justifiant la non-conformité et donnant à la partie défaillante un délai raisonnable pour se conformer à ses obligations en vertu de la commande et que la partie défaillante ne se soit pas conformée à ces obligations le jour suivant ledit délai.
- 11.3 L'utilisateur final n'a pas le droit de résilier une commande pour des raisons de commodité ou pour toute autre raison que celles mentionnées à l'article 12.2. Si l'utilisateur final souhaite néanmoins résilier la commande, il sera tenu d'indemniser Lume pour tous les frais encourus par Lume dans le cadre de l'exécution de la commande, y compris le manque à gagner.
- 11.4 Toutes les créances que Lume peut avoir ou acquérir à l'encontre de l'Utilisateur final dans les cas visés à l'article 11.1 ci-dessus sont immédiatement et intégralement exigibles.

12 Vie privée

- 12.1 Les données personnelles des utilisateurs finaux ne seront pas partagées par Lume avec des tiers et ne seront utilisées que pour l'établissement et l'exécution de la commande. Le traitement de ces données est nécessaire pour permettre à Lume d'exécuter correctement ses obligations liées à la Commande.
- 12.2 Une déclaration de confidentialité concernant le traitement des données personnelles est disponible sur le site web de Lume.

13 Invalidité d'une ou plusieurs dispositions et conversion

- 13.1 L'invalidité d'une disposition d'une offre, d'une confirmation de commande ou des présentes conditions générales de vente n'a pas de conséquences sur la validité des autres dispositions de l'offre, de la confirmation de commande ou des présentes conditions générales de vente.
- 13.2 Si une ou plusieurs dispositions de l'Offre, de la Confirmation de commande ou des Conditions générales de vente sont invalides ou inacceptables compte tenu des circonstances, conformément aux normes de raisonabilité et d'équité, une nouvelle disposition raisonnable et légalement admissible sera déterminée par Lume.

14 Choix de la loi et du for

- 14.1 La relation juridique entre Lume et l'utilisateur final est régie exclusivement par le droit néerlandais.
- 14.2 Tous les litiges entre l'utilisateur final et Lume seront réglés par le tribunal compétent du domicile de l'utilisateur final. L'utilisateur final est également autorisé à soumettre les litiges au tribunal compétent d'Almelo, aux Pays-Bas.
